

« L'épiscopat de Joceran ou de Gaucerand n'est pas douteux ; les plus anciennes listes le mentionnent, et ses actes, dont je parlerai tout à l'heure, sont d'accord avec elles. Pour Jean, au contraire, on ne le connaît que par les inscriptions citées plus haut dans des lettres d'Yves de Chartres ; si ces inscriptions sont douteuses, son existence n'est pas sûre ; si elles sont fausses, il n'y a plus de place pour lui dans la série des archevêques, où, du reste, aucun catalogue ne lui en a donné.

« Or, Joceran était déjà revêtu de sa dignité avant l'année onze cent onze, date des lettres d'Yves.

« La preuve en est fournie par une lettre de saint Anselme de Cantorbéry (Livre IV, lettre 86), adressée à Joceran, seigneur révérend avec affection et affectionné avec révérence, archevêque de Lyon.

« Cette lettre a été composée avant la fin du mois d'avril 1109, c'est-à-dire avant la mort de saint Anselme ; elle paraît même remonter à l'année 1107, alors que rétabli sur son siège, saint Anselme, félicité par son collègue de Lyon de ce que Dieu l'a enfin réjoui et consolé, envoie la réponse en question. Joceran était donc monté sur le siège primatial, quatre ans, ou au moins deux ans, avant qu'Yves de Chartres ne composât ses deux lettres, et si l'on accepte que ce fut quatre ans auparavant, cette date coïncide avec l'année même qui suivit la mort de Hugues.

« Mais Joceran occupait encore son siège en 1113 ; on le voit par un décret d'un autre Gaucerand, évêque de Langres, établissant des chanoines réguliers dans l'église de Saint-Étienne de Dijon ; cette pièce est datée de l'an de l'Incarnation mil cent treize, indiction I^e, *Joceran gouvernant l'Église de Lyon* ; il n'en était pas davantage descendu en 1115, puisqu'il assista alors au concile de Tournus.